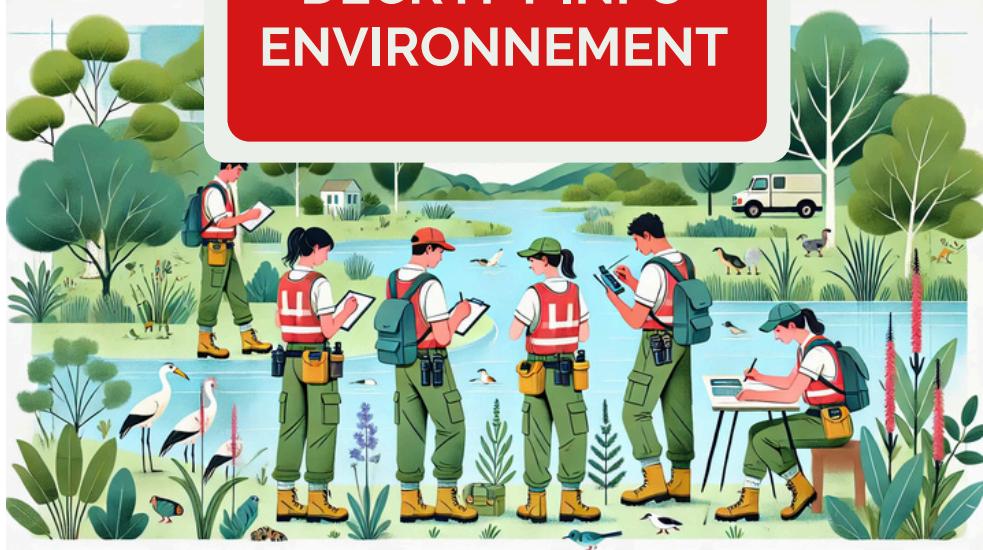


DECRYPT'INFO ENVIRONNEMENT



Quasi-statuts environnement et agences de l'eau : ENFIN ! FO fait entendre votre voix

► LES ELEMENTS PORTES PAR FO

Lors de la réunion sur les quasi-statuts, FO a porté vos revendications avec force (retrouvez notre déclaration préalable [ICI](#)). Voici les points essentiels défendus :

📍 Inégalités indemnитaires restantes

Malgré les revalorisations annoncées, les montants restent inférieurs à ceux des corps équivalents. FO dénonce l'écart de traitement, en particulier :

- Les agents de catégorie C assumant des missions de B, sans revalorisation ni requalification.
- L'absence de prime Police pour les agents B assermentés.
- Le cas honteux du PN de La Réunion, où la direction refuse les requalifications tout en incitant à postuler en catégorie B.

📍 Évolutions statutaires : des zones d'ombre

FO exige des clarifications sur :

- L'articulation entre les deux quasi-statuts,
- L'impact de l'alignement des diplômes,
- L'usage du référentiel numérique et du barème informatique.

FO soutient la reprise élargie de l'ancienneté, mais alerte : elle ne doit pas créer d'inégalités entre anciens et nouveaux recrutés. Nous exigeons une clause de revoyure.

📍 Carrières et promotions : ça ne peut plus durer !

FO demande :

- Une hausse des taux de promotion, surtout dans les catégories "en extinction",
- L'accès facilité à la catégorie supérieure et le changement de catégorie, avec des clauses de sauvegarde pour éviter les blocages en l'absence de recrutements externes,
- La requalification des agents C en B, notamment au PN Réunion (voir courrier).

📌 Précarité, mobilité, transparence : des oubliés inacceptables

FO a dénoncé :

- Le silence sur les CDD à répétition (jusqu'à 6 ans),
- L'absence d'accompagnement pour les contractuels,
- Le manque de transparence sur les mobilités,
- L'exclusion des contractuels hors QS de la revalorisation.

📌 Et enfin : qui va financer ?

FO rappelle son refus d'un système basé sur la manière de servir : la rémunération doit rester collective, équitable, et lisible.

Nous exigeons des garanties sur le financement et l'égalité de traitement entre établissements.

▶ LES REPONSES LORS DE LA REUNION



Cette réunion, présidée par la DRH adjointe est enfin l'occasion d'avancer.

Les réponses apportées :

- le sujet est **porté politiquement** dans un contexte particulier pour l'OFB
- la DRH nous informe que la DGAFF considère les **deux quasi-statuts comme liés** (mais ce n'est pas une fusion) et donc que les deux doivent évoluer ensemble
- les demandes initiales sur la revalorisation indiciaire ne sont pas passées et ne passeront pas d'où les **propositions sur l'indemnitaire**
- la DRH annonce des évolutions statutaires floues qui seront écrites et présentées lors de la prochaine réunion :
 - **augmentation des taux pro/pro** : les demandes sont déjà faites mais elles seront reprises et **abaissement des conditions de promouvabilité**
 - introduction **clause de sauvegarde** pour les promotions à la catégorie supérieure et abaissement des conditions
 - levée des verrous à la **mobilité**
 - **filière numérique** : introduction des possibilités de recrutement mais question sur les sujétions à creuser
- **indemnitaire** : FO demande des données pour arriver à ces alignements



Prochaine réunion le 29 avril sur des données et textes concrets

📢 FO RESTE MOBILISÉE POUR DÉFENDRE LES DROITS DES AGENTS CONTRACTUELS ET LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ DÉGUisée !

WEBINAIRE LE 15 AVRIL 2025
(INSCRIPTIONS [ICI](#))



Vos représentants :

Olivier EYRAULT, Fabrice MORIZUR, Isabelle WITTE - OFB
Caroline ARTHEMISE, Alexandre PEDRE, Fany RIVIERE, Arsène NOEL - Parc National de la Réunion
Frédéric HOTTIN - Agence de l'Eau
Zainil NIZARALY - secrétaire général FEETS-FO

